

Installation de la CLE

Renouvelée suite aux élections municipales

Mardi 01 Septembre 2026

Ordre du jour

1. Installation par M. le sous-préfet de Fougères-Vitré
2. Mot du Président sortant, M. Joseph Boivent
3. Présentation du SAGE Couesnon
4. Elections du président, des vice-présidents et des membres du bureau
5. Prochaine réunion

1-INSTALLATION PAR M. LE SOUS- PRÉFET DE FOUGÈRES-VITRÉ

1- Installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon

Arrêté préfectoral du 19 Juin 2026

*portant désignation des membres de la
commission locale de l'eau du SAGE Couesnon*

61 membres répartis dans trois collèges

- Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux **(37 membres)**
- Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées **(16 membres)**
- Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics **(8 membres)**



ARRÊTÉ
portant modification de la composition de la commission locale de l'eau
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Couesnon

Le préfet de la région Bretagne,
préfet de la zone de défense Ouest,
préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code de l'environnement, notamment les articles L. 212-3 à L. 212-4 et R. 212-29 à R. 212-34 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action et l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

VU le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté du 21 juin 2004, modifié, fixant le périmètre d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin du Couesnon et désignant le préfet d'Ille-et-Vilaine en qualité de responsable de la procédure d'élaboration et de suivi de ce SAGE ;

VU l'arrêté du 18 octobre 2021 portant renouvellement de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Couesnon ;

VU l'arrêté du 18 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne ;

VU les différentes désignations pour le collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux et pour le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées ;

CONSIDÉRANT les renouvellements des conseils municipaux et communautaires intervenus à l'issue des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

SUR PROPOSITION du sous-préfet de Fougères-Vitré,

ARRÊTE

Article 1 : La commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin du Couesnon est composée comme suit :

1- Installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon

Collège des représentants des collectivités Territoriales et des établissements publics locaux

Les Conseils Régionaux et départementaux

- **Monsieur Stéphane PERRIN**, *Conseil Régional de Bretagne*
- **Monsieur Pierre VOGT**, *Conseil régional de Normandie*
- **Madame Florence DESILLIERE**, *Conseil régional de Bretagne*
- **Monsieur Yann SOULABAILLE**, *Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine*
- **Monsieur André DENOT**, *Conseil départemental de la Manche*
- **Monsieur Claude TARLEVE**, *Conseil départemental de la Mayenne*

(37 membres)

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :

- **Monsieur Jean-Pierre HERY**, *Pays de Dol et de la Baie du Mont saint Michel*
- **Monsieur Jean-Luc LEGRAND**, *Bretagne romantique*
- **Monsieur David VEILLAX**, *Liffré Cormier communauté*
- **Monsieur Joannick LEBON**, *L'Ernée*
- **Monsieur Gilbert FESSELIER**, *Fougères Agglomération*
- **Monsieur Daniel HOUITTE**, *Val d'Ille-d'Aubigné*
- **Monsieur Frédéric LAHEURTE**, *Mont-Saint-Michel Normandie agglomération*
- **Madame Marie-Louise BERHAULT**, *Vitré Communauté*
- **Monsieur Gaëtan DUBREIL - JARDIN**, *Couesnon Marches de Bretagne*

Le Syndicat intercommunal du SCOT du Pays de Fougères

- **Monsieur Henri-Claude GAUTIER**,

1- Installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon

Collège des représentants des collectivités Territoriales et des établissements publics locaux (SUITE)

Les représentants des maires d'Ille-et-Vilaine

- **Monsieur Michel BRARD**, *Javené*
- **Monsieur, Hubert COUASNON**, *Lécousse*
- **Monsieur Matthieu JOUVENCE**, *Val Couesnon*
- **Monsieur Matthieu LEGAC**, *Bazouges la Pérouse*
- **Madame Camille DELAGE**, *Rives du Couesnon*
- **Monsieur Eric HAMEL**, *Sougéal*,
- **Monsieur Thomas JANVIER**, *Maen Roch*
- **Monsieur Florian SALMON**, *Luitré-Dompierre*
- **Monsieur Aymar de GOUVION SAINT CYR**, *Les Portes du Coglais*
- **Monsieur Alain FORET**, *La Chapelle-Fleurigné*
- **Monsieur Alexandre DAVID**, *Saint Hilaire des Landes*
- **Monsieur Loïc BATTAIS**, *Romazy*
- **Monsieur Jonathan BOULVAIS**, *Romagné*

Les représentants des maires de la Manche

- **Monsieur Vincent BICHON**, *Pontorson*
- **Monsieur Alain BODIN**, *Aucey-la-Plaine*

Les représentants des maires de Mayenne

- **Monsieur Jean-Paul GAHERY**, *Lesbois*

1- Installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon

Collège des représentants des collectivités Territoriales et des établissements publics locaux (SUITE ET FIN)

Les représentants des établissements publics locaux chargés de la gestion, de la production et de la distribution de l'eau potable, de la protection du milieu aquatique et de la restauration des cours d'eau :

- **Monsieur Loïc ALMERAS**, *Collectivité Eau du Bassin Rennais*
- **Madame Diana LEFEUVRE**, *Eau du Pays de Fougères*
- **Monsieur Louis HALAIS**, *Syndicat Mixte du Couesnon Aval*
- **Monsieur Hervé BRARD**, *Syndicat mixte de Loisanse Minette*
- **Monsieur Yann RABASTE**, *Syndicat Départemental de l'EAU de la Manche*

1- Installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon

Collège des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations concernées

Les associations représentantes des usagers :

- **Monsieur Frédéric HURTAUD**, *Section régionale de la conchyliculture de Bretagne nord*
- **Monsieur Hervé LEMEE**, *Fédération d'Ille-et-Vilaine*
- **Madame Bernadette DUCOURET**, *Comité départemental de canoë-kayak d'Ille-et-Vilaine*
- **Monsieur Daniel BELLOIR**, *UFC Que choisir*

Les associations représentantes des propriétaires fonciers :

- **Monsieur François BARBIER**, *Syndicat départemental de la propriété privée rurale d'Ille-et-Vilaine*

Les organisations professionnelles :

- **Monsieur Cyrille HERBERT**, *Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine*
- **Monsieur Philippe LECOMPAGNON**, *Chambre d'agriculture de la Manche*
- **Monsieur Bruno ROULAND**, *Chambre d'agriculture de la Mayenne*
- **Madame Marie-Claire LAGADEC**, *Chambre de commerce et d'industrie d'Ille et Vilaine*
- **Madame Sonia FRETAY**, *Groupeement des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine*

(16 membres)

Les associations concernées de protection de l'environnement

- **Madame Annie MAUDET**, *Association Eaux et Rivières de Bretagne*
- **Monsieur Joël BELLENFANT**, *Association Eaux et Rivières de Bretagne*
- **Monsieur Gérard BOUREL**, *Association La Passiflore*
- **Madame Mathilde HARVEY**, *Association La Passiflore*
- **Monsieur Ludovic JUIGNET**, *Réseau éducation environnement du Pays de Fougères*
- **Monsieur Dominique BERNIER**, *Réseau éducation environnement du Pays de Fougères*

1- Installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics

- **Monsieur Le préfet de la région Centre Val de Loire, préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, ou son représentant,**
 - **Monsieur Le préfet de la Manche, ou son représentant**
 - **Monsieur Le préfet de la Mayenne, ou son représentant,**
 - **Monsieur Le sous-préfet de Fougères-Vitré, ou son représentant,**
 - **Monsieur Le directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, chef de la mission inter-services (MISEN) d'Ille-et-Vilaine, ou son représentant,**
 - **Monsieur Le directeur départemental des territoires et de la mer de la Manche, chef de la mission inter-services (MISEN) de la Manche, ou son représentant,**
 - **Monsieur Le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ou son représentant,**
 - **Monsieur Le directeur régional Bretagne de l'office français de la biodiversité, ou son représentant**
- (8 membres)

2-MOT DU PRESIDENT SORTANT

3-PRESENTATION DU SAGE COUESNON

Le SAGE, un document de planification dans le domaine de l'Eau

- À l'échelle d'un bassin versant
- Élaboré par une Commission Locale de l'Eau
- Atteinte du bon état des masses d'eau, cours d'eau, eaux souterraines, estuariennes et côtières (Directive Cadre Européenne) et des objectifs en zones protégées (Conchylicoles, baignade et pêche à pied, Natura 2000)
- Autres objectifs fixés localement
- Outil majeur pour garantir l'équilibre d'un territoire.

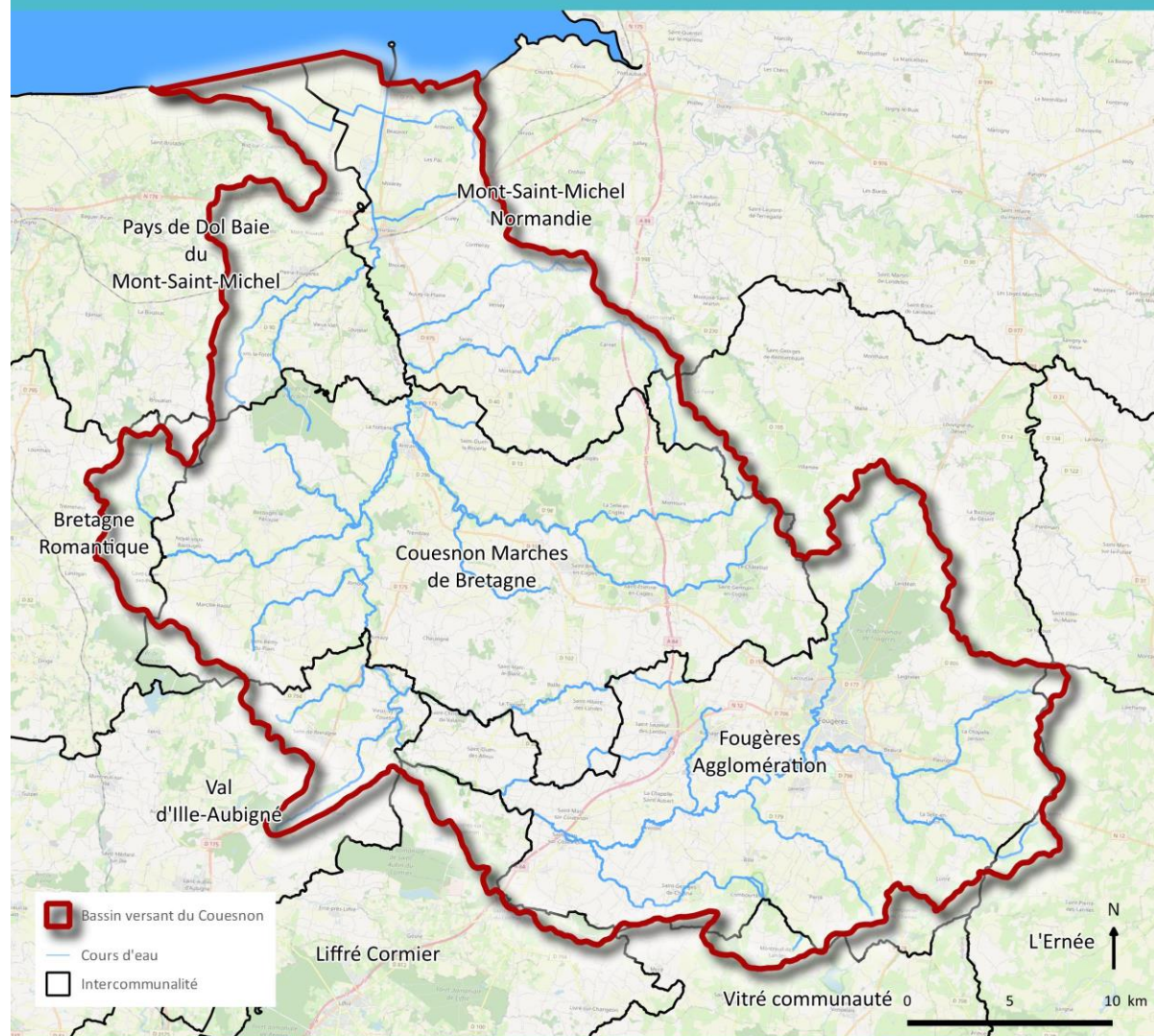
L'aménagement urbain et les activités économiques sont indissociables de la ressource en eau. Une gestion à l'échelle du bassin versant permet de garantir une bonne répartition des usages et de mieux gérer leurs impacts sur cette ressource et les milieux.

Périmètre du SAGE Couesnon

Arrêté inter préfectoral du 21 Juin 2004 modifié le 09 Janvier 2013

- **1130 km²**
- 85% Bretagne/15% Normandie/<1% Pays de Loire
- 9 EPCI, 71 communes,
- près 90 000 habitants en 2024 (INSEE)

Le bassin versant du Couesnon

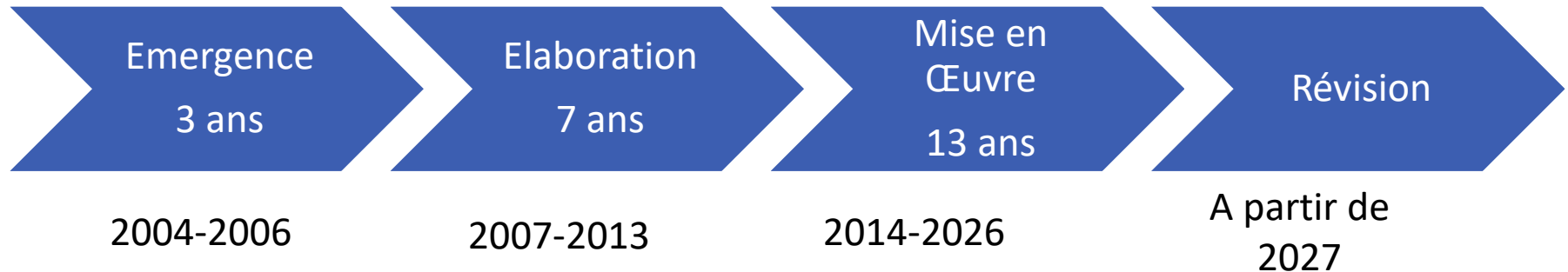


Source : OSM

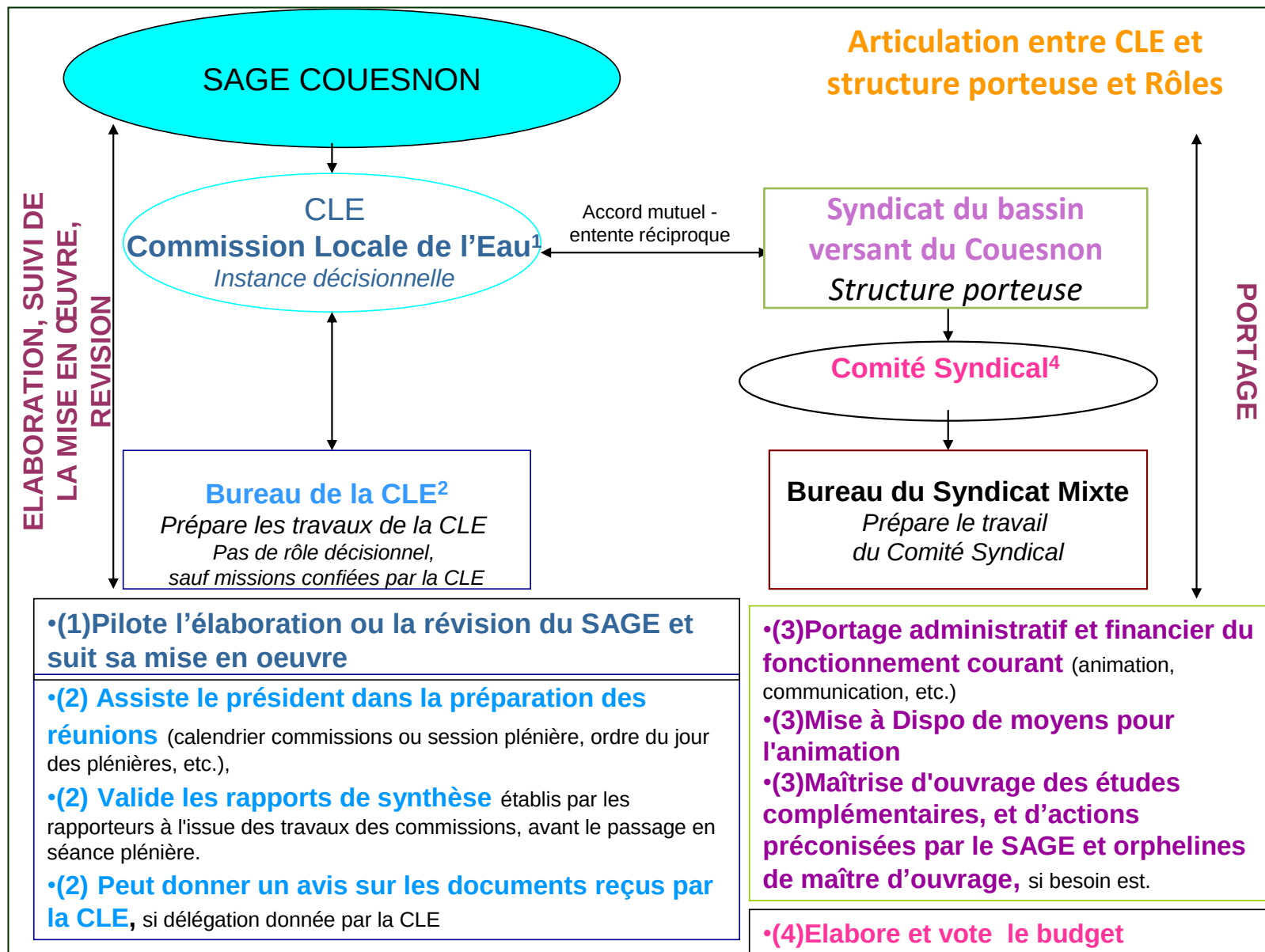
Auteur : Syndicat du bassin versant du Couesnon

janvier 2021

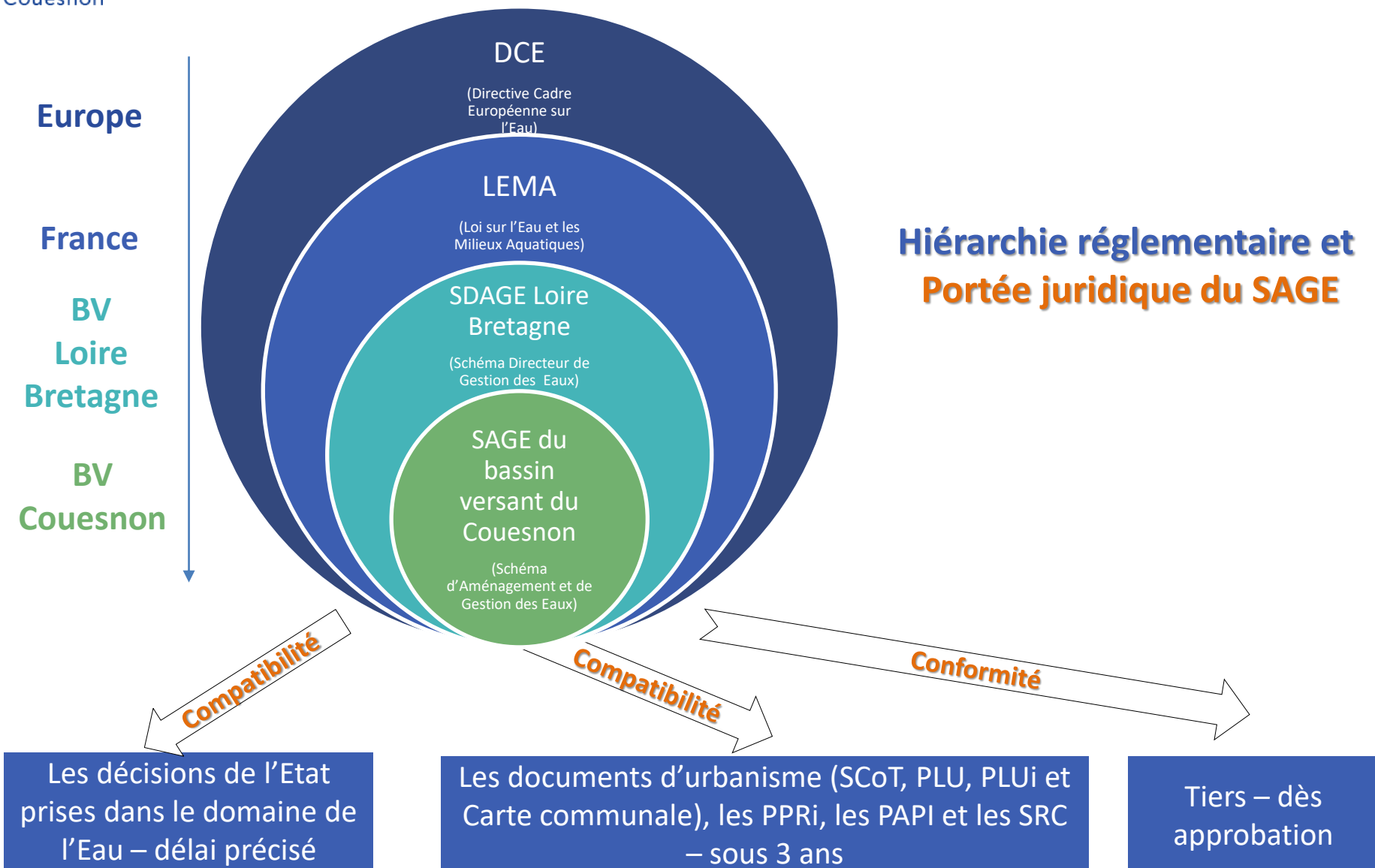
Les grandes étapes du SAGE Couesnon



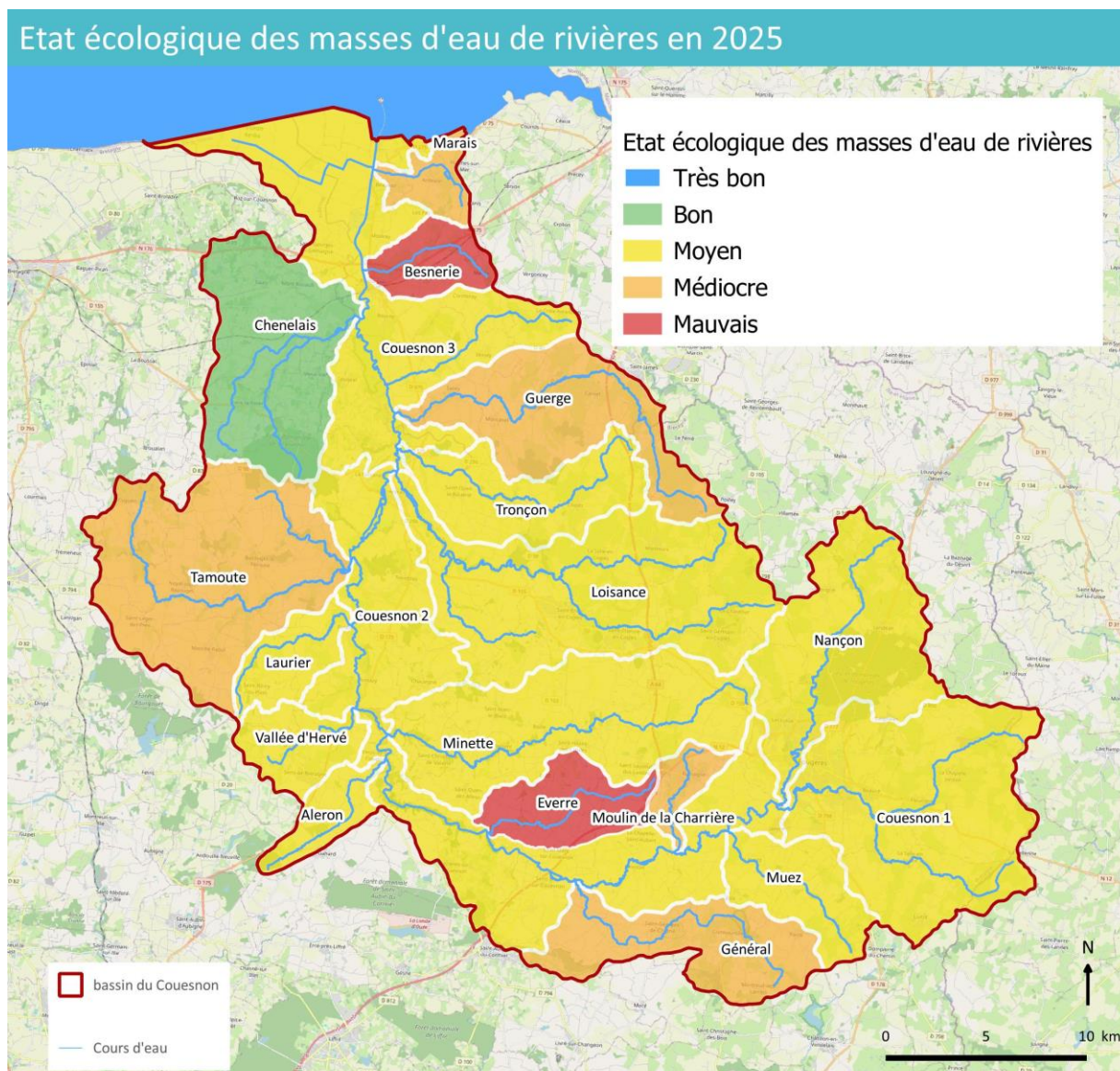
3- Présentation du SAGE Couesnon



3- Présentation du SAGE Couesnon



3- Présentation du SAGE Couesnon



Source : EDL 2025 du SDAGE Loire Bretagne

Auteur : Syndicat du bassin versant du Couesnon / Fond de plan : Open Street Map

avril 2026

3- Présentation du SAGE Couesnon

Rappel des enjeux du SAGE

Les 3 enjeux
thématiques
majeurs



Qualité de l'Eau

- Nitrates
- Phosphore
- Pesticides
- Zones Alluvions Marines



Milieux Aquatiques

- Cours d'eau
- Zones humides
- Têtes de Bassin versant



Gestion Quantitative

- Eau potable et milieux
- Eau pluviale
- Inondation/ Submersion marine

+2 enjeux
transversaux



Cohérence et
Organisation



Bassin versant
Couesnon

Pédagogie et
communication



Baie du mont
Saint Michel

+ 1 enjeu à
l'échelle de
plusieurs SAGE

Le SAGE et ses « Outils »



3 règles d'application
directe aux tiers

Actions volontaires :
L'Accord de Territoire BV
Couesnon

Lutte c/ les pollutions

Milieux aquatiques

Bocage

Les Actions transversales

- Organisation des maîtrises d'ouvrage Grand Cycle Eau
- Etudes et travaux structurants (Gestion quantitative, GIEP ZH, plantes invasives...)
- Communication/pédagogie

Mise en compatibilité

Documents d'urbanisme

- Protection des cours d'eau, zones humides et Bocage
 - Vigilance sur inondations, eaux pluviales et assainissement et eau potable
- Dossiers loi sur l'eau

Les 2 grands chantiers en cours et à venir

Etude HMUC

- Quelle ressource en eau disponible demain en prenant en compte le contexte hydrologique, le changement climatique et les besoins des milieux ?

Les instances : Comité technique,
comité de concertation et CLE

Révision du SAGE

- Après 12 ans de mise en œuvre, mise à jour de L'Etat des Lieux
- Prise en compte des résultats de l'étude HMUC et des orientations votées sur la GIEP et reprises dans les SCOT
- Prise en compte du SDAGE 2028-2032 en cours d'élaboration

Les instances : Les commissions
Thématiques, le bureau de la CLE et la
CLE

3- Présentation du SAGE Couesnon

Tableau de Bord

Pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du SAGE



Période 2014 - 2025



4-ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DU BUREAU

4- Election du président, du vice-président, du bureau

- **Elections du président**

- Scrutin majoritaire à 2 tours
- Vote à main levée ou à bulletin secret
- **Qui vote?** Les membres du collège des élus

- **Elections des vice-présidents**

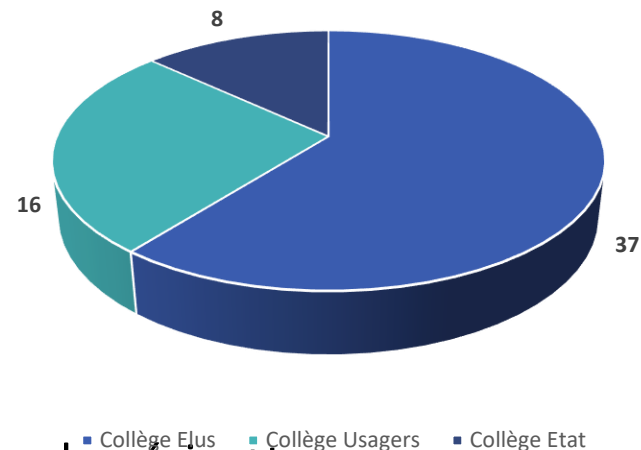
- Sur proposition du président
- représentatifs des différentes structures présentes sur le périmètre
- Et attribution d'une commission thématique

- Scrutin à un seul tour
- Vote à main levée ou à bulletin secret
- **Qui vote?** Les membres du collège des élus

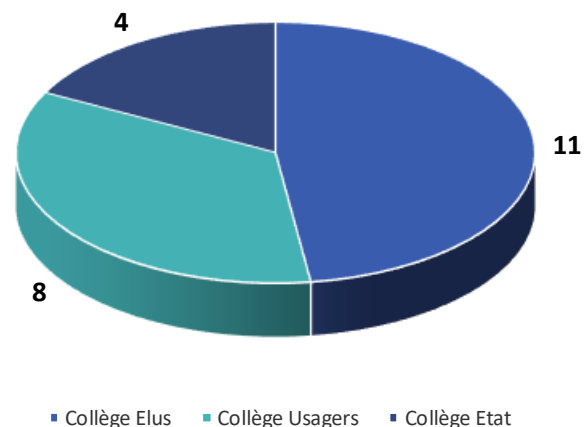
- **Désignation des membres du Bureau**

- Après concertation par collège
- Désignation par collège
- **Vote à main levée**

CLE 2026



Bureau CLE 2026



Les commissions thématiques



**Commission Qualité
de l'eau**



**Commission Milieux
aquatiques**



**Commission Gestion
quantitative**



**Commission Baie du
Mont Saint Michel**

5- PROCHAINE REUNION

Comité de concertation étude HMUC
Le 24 Septembre 2026 à 14h00
Salle du conseil de Fougères Agglo

Merci de votre attention !

L'atteinte du bon état écologique est mesurée **PAR MASSE d'EAU** par :

La physico-chimie

Nombreux paramètres :
nitrates, matières organiques,
phosphores, pesticides ...

*Traduit la qualité de l'eau
qui circule dans la rivière*

La biologie

4 indices : poissons,
diatomées, invertébrés,
macrophytes

*Traduit la diversité et
l'abondance des espèces
aquatiques présentes
dans la rivière*

L'hydromorphologie

6 compartiments : lit mineur et
majeur, berge et ripisylve, débit,
ligne d'eau, continuité

*Traduit la qualité physique
des rivières*

Volet Lutte contre les Pollutions

Réduire les sources de pollutions

Volet Bocage

Planter des haies sur talus pour limiter le transfert de polluants

Volet Milieux Aquatiques

Restauration des rivières et des milieux aquatiques

Volet quantitatif